

De: no-reply@grand-dole.fr notification_dsi_noreply@grand-dole.fr
Objet: Dépôt de dossier en ligne n° PC 039 476 23 D0010.
Date: 9 mai 2023 à 17:23
À: contact@andre-architecte.fr



Commune de SAINT-AUBIN

13 A Grande rue

39410 SAINT-AUBIN

{e_mail}

Madame, Monsieur,

Votre demande de création de dossier en ligne a bien été prise en compte. Votre accusé d'enregistrement électronique (**AEE**) porte le numéro **106746**.

Vous avez saisi par voie électronique au 'Service Urbanisme' de la Commune de SAINT-AUBIN une demande de **Permis de construire**, enregistrée le **09/05/2023** sous le numéro **PC 039 476 23 D0010**.

Le présent récépissé, **que nous vous invitons à conserver**, atteste de la réception de votre demande. Il ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier.

Le délai d'instruction de votre dossier est de **3 mois**.

Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire :

- Soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services...).
- Soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier.

Si vous recevez une telle lettre avant la fin du mois qui suit le dépôt de votre dossier, celle-ci remplacera le présent récépissé électronique.

Si vous n'avez rien reçu à la fin du mois qui suit le dépôt de votre dossier, le délai d'instruction ne pourra plus être modifié.

Cordialement,

Le service urbanisme,

Commune de SAINT-AUBIN